

## TARIFS PERISCOLAIRES - VILLE DE VAUCRESSON - SEPTEMBRE 2023

Délibération 2023-35 du 25 mai 2023

Un taux d'effort propre à chaque service s'applique au quotient familial et détermine ainsi le tarif payé par chaque foyer pour chaque service, dans la limite d'un tarif plancher et d'un tarif plafond.

Le quotient familial est calculé comme suit :

$$\text{Quotient familial : } \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence} / 12}{\text{Nombre de personnes au foyer avec les enfants fiscalement à charge jusqu'à l'âge de 25 ans}}$$

Service	Unité	Familles vaucressonaises			Participations occasionnelles et familles extérieures à Vaucresson		
		Tarif plancher (en €)	Tarif plafond (en €)	Taux d'effort	Tarif plancher	Tarifs plafond	Taux d'effort
Garderie du matin	Inscription/jour	0,53 €	3,20 €	0,00129	Tarifs applicables aux familles vaucressonaises majorés de 15 %		
Restauration scolaire	Inscription repas/jour	1,02 €	7,14 €	0,00329			
Accueil du soir maternel et élémentaire	Inscription/jour	0,85 €	5,33 €	0,00253			
Accueil de loisirs 1/2 journée maternel et élémentaire / mercredi et vacances scolaires	Inscription à la 1/2 journée	3,09 €	19,70 €	0,00956			
Accueil de loisirs journée maternel et élémentaire / mercredi et vacances scolaires	Inscription à la 1/2 journée	4,05 €	26,09 €	0,01329			
Accompagnement bus	Inscription/trajet	0,23 €	1,97 €	0,00126			
Accueil de loisirs Fun Loc (sans repas)	inscription à la journée	2,66 €	19,70 €	0,01006			